



13-19 novembre 2023

SEMAINE INTERNATIONALE
de la Sophrologie Caycédienne



Prix Alfonso Caycedo

Recherche et engagement social de la Sophrologie Caycédienne

RÈGLEMENT

Article 1 - Le concours est ouvert aux sophrologues caycédiens, membres adhérents de Sofrocay, jusqu'au 3 octobre 2024.

Cette date passée, la candidature ne pourra être retenue.

Article 2 - Critères d'admissibilité

- Être membre adhérent de Sofrocay
- Être diplômé Master Spécialiste en Sophrologie Caycédienne
- Respecter les normes de présentation et le règlement

Article 3 - Le dossier sera de minimum 3000 mots et de maximum 8000 mots, rédigé en français ou en espagnol, en police ARIAL 12.

Il se sera composé de :

- Une introduction
- Un développement
- Une conclusion
- Une bibliographie
- Un CV
- Une photo-portrait du candidat

Il sera complété d'un résumé de 600 mots maximum.

Le dossier complet devra être envoyé en format PDF à prixalfonsocaycedo@sofrocay.com

Article 4 - Critères d'évaluation

- Description des domaines d'application, du public concerné, des techniques utilisées
- Niveau d'innovation du projet ou du travail de recherche
- Pertinence et intérêt du projet ou du travail de recherche
- Résultats obtenus
- Qualité du projet ou du travail de recherche
- Perspectives de continuation du projet ou du travail de recherche et de son adaptation à des cas similaires
- Synergies éventuelles avec d'autres institutions

Article 5 - Les dossiers sont soumis à un jury présidé par le Dr Natalia Caycedo, composé de collaborateurs de Sofrocay et de sophrologues caycédiens.

L'annonce des résultats se fera le 23 novembre 2024 lors de la clôture de la Semaine Internationale de la Sophrologie Caycédienne.

Article 6 - La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 7 - Dotation des prix

Prix Travail de recherche : 2 000 €

Prix Projet d'action sociale : 2 000 €

Les deux lauréats seront invités à un évènement phare (Congrès, Symposium, ou colloque 2024) pour recevoir leur Prix, remis par le Dr Natalia Caycedo.

Article 8 - Les candidats cèdent à Sofrocay le droit de reproduction des travaux ou projets présentés, sur tout support papier ou numérique, de diffusion et de publication dans tous les médias de Sofrocay : réseaux sociaux, blog, site web, revue de la Sophrologie Caycédienne...